

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2564 - LUNDI 21 MARS 2016

PRÉSIDENTIELLE DU 20 MARS

Une forte mobilisation des électeurs



Très tôt le matin, comme jusqu'en fin de journée, de longues files d'électeurs ont été observées dans plusieurs bureaux de vote à Brazzaville. Si cette tendance se confirmait à l'intérieur du pays comme le

laisse penser la forte mobilisation des populations durant la campagne électorale, le seul dernier virage est désormais le verdict des urnes pour départager les neuf candidats. [Pages 2-3](#)

La presse paralysée par la suspension du téléphone et de l'Internet



Couper du reste du monde tout au long du scrutin présidentiel, la mesure prise par les autorités de couper le téléphone et Internet a fortement perturbé le travail des médias pour lesquels ces deux canaux favorisent une meilleure collecte des données et d'informations.

L'option prise par les autorités congolaises a été justifiée par des raisons de sécurité et de souveraineté nationale. Elle visait, également d'éviter une publication des résultats parallèles par l'opposition à travers la mise en place de sa commission technique électorale. [Page 3](#)

ELECTRIFICATION RURALE

Un budget de plus de six milliards pour alimenter 60 localités



Dans le but d'alimenter de façon pérenne en électricité 60 localités du pays, un budget de 6 milliards 478 millions 929. 221 FCfa a été adopté par le comité chargé de piloter le projet dénommé: «électrification rurale du Congo». Il est cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque africaine de développement. [Page 5](#)

EGLISE CATHOLIQUE
Francisco Escalante
Molina nommé Nonce
apostolique au Congo
[Page 13](#)

EDITORIAL
Civisme

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Civisme

La cause est entendue comme l'a démontré hier l'affluence des électeurs vers les bureaux de vote sur toute l'étendue du territoire national : la démocratie n'est pas, chez nous, un slogan comme l'affirmait encore récemment cette fraction de la classe politique qui récuse toute adaptation de nos institutions aux réalités du temps présent ; elle est bel et bien assise sur un engagement de la société civile qui n'a rien d'artificiel.

Nous ne pouvons évidemment pas affirmer que cet engouement s'est manifesté lors du premier tour de l'élection présidentielle dans chacun des milliers de bureaux de vote qui quadrillent le pays. Seuls les résultats officiels du scrutin pourront bien sûr le confirmer, mais partout où nous sommes allés, à Brazzaville, à Pointe-Noire et ailleurs, nous avons constaté le même intérêt des citoyens pour ce vote : longues files d'électrices et d'électeurs débordant sur les trottoirs, forte attention portée par les uns et par les autres à l'usage du bulletin unique qu'expliquaient patiemment les agents installés dans les bureaux de vote, observation scrupuleuse des règles qui permettent de garantir l'honnêteté du vote.

L'intérêt porté à cette première échéance du régime instauré par la Constitution du 6 novembre 2015 est apparu d'autant plus grand, d'autant plus manifeste que, partout, les forces de l'ordre étaient présentes et bien visibles, ce qui garantissait à chacun qu'il pourrait s'exprimer en toute liberté, sans craindre d'être agressé avant ou après le vote. Les rapports que rendront dans les heures à venir les observateurs déployés sur place par les différentes instances de la communauté internationale diront s'il en a été partout ainsi, mais tout semble indiquer, à l'heure où nous écrivons ces lignes, que l'échéance du 20 mars 2016 s'est déroulée dans un climat de sérénité qui confirme la volonté des citoyens de choisir librement leur Président.

Nous saurons rapidement si celui-ci a été élu dès le premier tour, ou si un deuxième round s'avère nécessaire pour départager les deux candidats ayant obtenu le plus de voix. Réjouissons-nous, en attendant, que les Congolais et les Congolaises n'aient pas cédé à la passion partisane, à la colère, à la peur. La preuve est faite, s'il en était besoin, que nous vivons dans une démocratie apaisée.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE DU 20 MARS

Une forte mobilisation des électeurs

Dès les premières heures du matin, les électeurs avaient pris d'assaut les bureaux de vote sur l'ensemble du territoire national, à l'exception de certains bureaux qui ont ouvert leurs portes à dix heures du matin à cause de quelques problèmes techniques mineurs.

Sur le terrain, on a constaté une forte mobilisation des électeurs au point d'affirmer qu'en dehors de l'élection présidentielle de 1992, qui inaugurerait la seconde période multipartite au Congo où la population avait manifesté fortement son enthousiasme au passage du monopartisme au multipartisme,

motivation politique ressentie au cours de cette élection présidentielle est due, en grande partie, par le fait que, cette fois-ci, les candidats de l'opposition n'ont pas appelé au boycott du scrutin. D'autres, par contre, pensent que le passage d'une République à une autre pourrait également justifier cet en-

déroulement du scrutin du 20 mars. C'est le cas d'Eric Katolo de la Conférence internationale des régions des Grands lacs qui a sillonné plusieurs bureaux de vote de Brazzaville et s'est dit surpris par le déroulement dans le calme du scrutin en dépit, a-t-il dit, de quelques imperfections qui pourraient être corrigées à l'avenir. Le même constat est partagé par les autres observateurs qui produiront dans quelques jours leurs rapports.



Les électeurs devant un bureau de vote à Diata

les Congolais n'avaient plus assisté à une telle mobilisation des électeurs pour une consultation politique populaire.

Au nombre des éléments qui justifiaient cette démotivation des Congolais, on pourrait noter, entre autres la fratricide guerre du 5 juin 1997, les autres événements politiques malheureux qui s'en sont suivis et la conjoncture socio-économique. Les quelques réalisations faites par le gouvernement depuis le retour au pouvoir de Denis Sassou N'Guesso en 1997 ont fait renaître l'espoir au sein de la population congolaise.

Pour certains observateurs de la vie politique nationale, la

motivation des électeurs, le vote s'est déroulé dans le calme et la sérénité. Il y a eu plus de peur que de mal ; parce que le climat qui avait dominé la campagne électorale et les propos que tenaient certains candidats pendant cette période n'étaient pas de nature à assurer la population au point où plusieurs personnes ont quitté les grandes villes du Congo pour les villages.

En outre, de nombreux observateurs électoraux tant nationaux qu'internationaux que nous avons abordés ont salué le climat qui a caractérisé le

gouement. Bien qu'il y ait eu la motivation des électeurs, le vote s'est déroulé dans le calme et la sérénité. Il y a eu plus de peur que de mal ; parce que le climat qui avait dominé la campagne électorale et les propos que tenaient certains candidats pendant cette période n'étaient pas de nature à assurer la population au point où plusieurs personnes ont quitté les grandes villes du Congo pour les villages.

À Diata

Au centre de l'école primaire de Diata, le vote a débuté à 13 heures alors que les bureaux étaient ouverts dès 7 heures du matin. Le manque du matériel électoral dans trois bureaux de vote sur les onze justifie ce retard. De nombreux électeurs, présents au centre de vote dès 6 heures, ont

attendu que la situation soit résolue de sorte que le scrutin débute au même moment dans tous les bureaux. Le maire du premier arrondissement de Brazzaville, Makélékélé, Maurice Morel Kihounzou, est descendu sur les lieux, rassurer les votants. Après lui, quelques observateurs internationaux sont également arrivés sur place. C'est finalement en début d'après-midi que les électeurs ont commencé à exprimer leurs suffrages. Le vote à Diata s'est déroulé sans incident. Les électeurs ont massivement accompli leur devoir civique. Le taux d'abstention dans ce centre pourrait assurément être faible.

Roger Ngombé
et Rominique Nerplat Makaya

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE DU 20 MARS

Les électeurs déplorent les problèmes d'organisation

Le scrutin présidentiel du 20 mars s'est déroulé sans grand accroc, mais pour n'avoir pas retrouvé leurs noms sur la liste électorale, plusieurs électeurs n'ont pas hésité de dire leur mécontentement.

Le centre de vote de l'école 18 Mars, dans le quartier 68 du sixième arrondissement, Talangaï, est un des lieux où l'indignation des électeurs était la plus perceptible. Avec dix bureaux de vote, cette école connaissait une affluence inhabituelle ce dimanche électoral. Parmi les potentiels électeurs qui se précipitaient devant les salles de classe érigées en bureaux de vote pour la circonstance, nombreux n'ont pas caché leur déception. « Nous sommes huit à nous être inscrits dans notre parcelle, mais seulement trois ont reçu des cartes d'électeurs. Cinq personnes dont moi-même n'ont pas reçu des cartes et pourtant nous votons habituellement ici. Nos noms ne se retrouvent pas sur la liste. On ne peut pas voter, c'est regrettable », a confié une jeune dame qui tenait une ancienne carte d'électeur en main, devant un bureau de vote.

À quelques mètres de là, un homme, la cinquantaine révolue, venait vers nous pour exprimer, lui-aussi, son désarroi : « Nous avons constaté, depuis ce matin, que la plupart des électeurs ne retrouvent pas leurs noms sur les listes alors qu'ils ont l'habitude de voter ici ».

« Le bureau de vote est ouvert depuis 8 heures, il ne se pose au-

cun problème de matériel, c'est plutôt le problème de l'homme. On constate que les gens n'ont pas fait leur travail correctement », ajoute de son côté un assesseur du bureau de vote. À côté de lui, de jeunes hommes se



Jean Amboua, rapporteur de la CNEI-Talangaï

présentant comme représentants des candidats Jean-Marie Michel Mokoko et André Okombi Salissa affichent plutôt leur sérénité. Rien, selon eux, n'avait encore perturbé les opérations de vote dans ce centre jusque-là.

Le rapporteur de la CNEI dans cette circonscription de Talangaï, interrogé sur le sujet, a essayé quant à lui de dédramatiser. « Il s'agit des inquiétudes qui sont surtout liées au fait que les gens n'attendaient souvent que le dernier jour pour se manifester. Nous avons pris soin d'afficher les listes électorales la veille. Ils n'ont pour la plupart pas la

bonne information, et justement depuis ce matin, nous sommes en train de les orienter pour que chacun retrouve son nom sur la liste. Je dois vous avouer que ce problème s'est posé avec beaucoup d'acuité dans ce quartier 68, Maman Mboulé, qui est le plus grand quartier de l'arrondissement 6. Depuis le référendum, nous sommes allés jusqu'à la DGAE (direction générale des affaires électorales, ndlr) pour trouver des solutions appropriées », a confié Jean Amboua.

L'une des rocambolesques anecdotes qui étayent les problèmes humains évoqués supra, au quartier Matari, dans l'arrondissement 9, Djiri. Dans un bureau de vote, les électeurs venus en grand nombre ont attendu en vain, jusqu'à 10 heures, un bureau de

vote qui n'ouvrait pas ses portes. Les éléments de la force publique et tous les membres du bureau de vote attendaient le président du bureau qui était jusque-là aux abonnés absents. Ils ne pouvaient déployer le matériel acheminé sur place depuis la veille sans le responsable du bureau de vote. Des personnes sur place indiquaient qu'il bouddait depuis quelques jours le paiement de 25 000 FCFA et promettait de mettre à mal l'organisation du vote dans ce bureau. Le dysfonctionnement a été vite corrigé par la coordination locale de la CNEI, au grand bonheur des électeurs.

Thierry Nougou

« La nouvelle République s'annonce sous de bons auspices », déclare Denis Sassou N'Guesso



Denis Sassou N'Guesso répondant à la presse après le vote

Candidat à sa propre succession, le président sortant, Denis Sassou N'Guesso a accompli son devoir civique en compagnie de son épouse, au bureau de vote de l'École nationale des Beaux-Arts, située dans le 2ème arrondissement, Bango. À la presse qui l'interrogeait sur le déroulement du scrutin, le candidat du Rassemblement de la majorité présidentielle s'est dit satisfait que les opérations de vote se déroulent dans la quiétude, après une campagne électorale sans incidents majeurs pour les neuf candidats sur l'ensemble du territoire national. Il a assuré que la démocratie congolaise se renforce à travers l'accomplissement du rendez-vous électoral essentiel qu'est l'élection présidentielle, ajoutant : « La nouvelle République s'annonce sous de bons auspices ».

G.N.S.

MÉDIAS

La presse fortement paralysée par la suspension du téléphone et de l'Internet

La coupure des liaisons téléphoniques et d'Internet a fortement perturbé le travail des organes de presse.

« La mesure prise par les autorités de couper les signaux téléphoniques et la connexion Internet pendant tout le déroulement du scrutin n'a pas été sans conséquences pour les médias à l'heure où tout ou presque reste dépendant du téléphone et de l'Internet », a déploré un reporter de la DRTV rencontré sur le terrain. Les autorités congolaises ont justifié cette mesure en invoquant les raisons de sécurité et de souveraineté.

Dépendant fortement d'Internet, mais aussi du téléphone, seuls canaux capables de favoriser une bonne couverture médiatique et une meilleure collecte de l'information, les médias ont ressenti cette mesure comme une « entrave » à la liberté de communication.

Malgré ce fait dont les effets se sont certainement fait ressentir dans plusieurs autres secteurs d'activités, à Brazzaville, la mobilisation et la volonté des populations d'exercer leur devoir civique ont été plus que perceptibles dans tous les arrondissements.

Guy Gervais Kitina

LE FAIT DU JOUR

Enseignements de campagne électorale

Entre projets de société et programmes de gouvernement, les neuf candidats à l'élection présidentielle dont le premier tour s'est tenu, hier 20 mars, ont durant la campagne en vue de ce scrutin, dévoilé chacun leurs ambitions pour le Congo. Tous, de manière générale, ont multiplié des promesses en direction des jeunes, en inscrivant dans leurs agendas, la formation et les offres d'emploi pour la couche la plus active de la population congolaise.

Tous ne pourront évidemment pas mettre en œuvre ces projets ou programmes du fait que la compétition à laquelle ils sont soumis est pour dire les choses de manière triviale, élitiste. Au bout du compte, en effet, ce rendez-vous électoral qui soulève beaucoup de passions au sein de la société congolaise ne

désignera qu'un seul d'entre eux pour diriger le Congo les cinq prochaines années. Les huit candidats « malheureux » attendront, s'ils le souhaitent, 2021 pour solliciter à nouveau les suffrages de leurs compatriotes. C'est un peu loin, mais c'est ainsi que fonctionne la démocratie.

Si les partisans des neuf challengers se saisissent de cette dimension émulative des opérations électorales d'hier, peut-être se rendront-ils compte que le moment ne sera pas venu pour les filles et fils du Congo, au lendemain du 20 mars, de se tirer dessus dans les quartiers, de brûler leurs villes et villages, de ne plus adresser la parole au voisin, d'anéantir l'espérance du vivre ensemble qui les habite parce que leur leader charismatique, qui leur avait tout promis pendant la campagne électorale, n'a pas été élu et donc ne remplira pas ses engagements

de sitôt.

A propos des promesses, Il faut retenir une chose: même si la jeunesse représente la couche la plus écrasante de la population congolaise, et que les neuf candidats qui attendent désormais de la CNEI le verdict des urnes, pour savoir à quelle sauce ils ont été préparés, l'ont mise en avant dans leurs ébauches de projets-programmes, il est une réalité qu'ils ne doivent pas perdre de vue. Elle concerne la satisfaction des besoins essentiels des populations dans l'hinterland.

Les candidats ayant sillonné le Congo dans ses coins les plus reculés pendant les deux semaines de la campagne électorale ont dû toucher du doigt cette réalité. Ils ont dû se rendre compte des demandes les plus pressantes des populations. Ils ont réalisé que dans l'arrière-pays,

la route, l'eau potable, l'électricité, la santé et l'école font partie des besoins pour lesquels la satisfaction reste une priorité au même titre que les défis portant sur la formation et l'emploi des jeunes.

D'un certain point de vue, le meilleur discours dans le moment présent où le pays est en phase de consolider ses bases de développement serait celui qui adapterait les projets-programmes presque savants concoctés en ville aux réalités évoquées plus haut. Elles sont en effet énormes, déroutantes mêmes qu'il paraît plus facile d'être candidat à l'élection présidentielle que d'y être confronté une fois le fauteuil disputé gagné. Soyons sincères, le Congo est sur une pente qu'il convient de suivre en montant, comme disait André Gide.

Gankama N'Siah

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Saskia De Lang échange avec le président du CSLC

Une délégation des ambassadeurs de l'Union européenne (UE) en poste à Brazzaville, élargie aux représentants des Nations unies et des États-Unis d'Amérique, conduite par Saskia De Lang, chef de mission de l'UE au Congo a échangé le 17 mars avec le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo.

Au centre des échanges entre les deux délégations, des modalités mises en place par l'organe de régulation en ce qui concerne la couverture médiatique de la campagne électorale. « Notre rencontre avec le

nous enquérir des modalités liées à la préparation de celle-ci. A cet effet, nous avons prévu des échanges avec quelques institutions impliquées dans le processus électoral. La semaine dernière, nous avons ren-

Saskia De Lang. L'UE, a-t-elle dit, encourage le CSLC pour le travail qu'il abat pendant cette période extrêmement capitale de la vie du pays. Et nous souhaitons, a-t-elle poursuivi, que le conseil continue à promouvoir et à respecter la liberté de communication pendant et après cette période électorale.

Répondant, à son tour, aux questions des journalistes, le président de l'organe de régulation des médias, Philippe Mvouo, a précisé que la délégation de l'UE a fait remarquer au CSLC que la télévision nationale est presque occupée par le candidat du Rassemblement de la majorité présidentielle, Denis Sassou N'Gusso.

En retour, a-t-il précisé, nous leur avons dit que les



Saskia De Lang, chef de mission de l'UE au Congo

candidats eux-mêmes ne se sont jamais plaints auprès du conseil depuis le début de la campagne. L'institution de régulation, a-t-il renchéri, a pris toutes les dispositions pour que chaque candidat enregistre son message de campagne afin que celui-ci soit diffusé dans

les chaînes de radio et de télévision choisies par le conseil. En ce qui concerne la couverture médiatique des activités de campagne, a-t-il indiqué, le directeur de chaque candidat s'organise à sa manière et le CSLC veille au respect du principe d'égalité.

Roger Ngombé

« Notre rencontre avec le président du CSLC fait partie du travail que nous effectuons avant une échéance électorale dans un pays, afin que nous puissions nous enquérir des modalités liées à la préparation de celle-ci. A cet effet, nous avons prévu des échanges avec quelques institutions impliquées dans le processus électoral. La semaine dernière, nous avons rencontré la Commission nationale électorale indépendante et aujourd'hui nous sommes venus discuter avec le CSLC »

président du CSLC fait partie du travail que nous effectuons avant une échéance électorale dans un pays, afin que nous puissions

contré la Commission nationale électorale indépendante et aujourd'hui nous sommes venus discuter avec le CSLC », a déclaré

DOMINIQUE BASSEYLA

« La Commission technique électorale n'a aucun caractère légal »

La Commission technique électorale (CTE) mise en place par les candidats de l'IDC-Frocad a été taxée d'illégale, le 19 mars à Brazzaville, par le commissaire général du Comité ad'hoc de suivi des recommandations du dialogue national de Sibiti 2015.

Selon la plateforme de l'opposition cette commission technique électorale se chargerait de collecter, traiter et publier les résultats en s'appuyant sur les procès-verbaux dûment établis, signés et affichés juste après le dépouillement, dans les bureaux de vote. Son objectif : faire contre-poids à la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), créée par décret présidentiel.

« Cette initiative est contraire aux lois et règlements en vigueur. Ainsi, toute action de la CTE tendant à la publication des résultats au même titre que la CNEI placera hors la loi les candidats concernés.

Car, en dehors de l'Etat et du gouvernement, aucun citoyen ou groupe de citoyens ne peut adopter ou prendre un texte juridique. Il convient de souligner que la CTE n'a pas été créée par la Constitution, une loi, un décret ou un arrêté. C'est donc un élément informel qui n'a aucun caractère légal. Les textes en vigueur

attitudes et comportements responsables. « Le bulletin unique de vote n'autorise pas toute manœuvre de tripatouillage des résultats à moins qu'on accuse le peuple d'exprimer son choix par son suffrage de tricheur. Tous les candidats doivent accepter les résultats des bureaux de vote avec une conscience répu-

« La gouvernance électorale ne peut que garantir l'impartialité, la transparence et la régularité du scrutin du 20 mars 2016 et le caractère juste des résultats qui seront issus des opérations de vote »

confèrent le pouvoir de compilation et de publication des résultats issus des bureaux de vote à la seule CNEI », a fait observer Dominique Basseyla. Il invite cependant les candidats à la fonction de président de la République d'adopter des

blicaine et démocratique », a-t-il poursuivi.

Ce scrutin présidentiel bénéficiera de la présence, dans les bureaux de vote, des observateurs de la société civile européenne, africaine et congolaise. Exceptés les six membres du



Dominique Basseyla (DR) la régularité du scrutin du 20 mars 2016 et le caractère juste des résultats qui seront issus des opérations de vote », a conclu le commissaire général du Comité ad'hoc de suivi des recommandations du dialogue de Sibiti.

Josiane Mambou Loukoulou

bureau de vote désignés de façon paritaire par les partis politiques de la majorité, de l'opposition, du centre et de la société civile, s'ajouteront les représentants des candidats. « Ainsi instituée, la gouvernance électorale ne peut que garantir l'impartialité, la transparence et

PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE

Un budget de plus de six milliards pour alimenter 60 localités

Dans le but d'alimenter de façon pérenne en électricité 60 localités du pays, un budget de 6 milliards 478 millions 929. 221 FCfa a été adopté par le comité chargé de piloter le projet dénommé: «électrification rurale du Congo», cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque africaine de développement (BAD).

Pour l'exercice en cours, les bénéficiaires sont : Cinq localités dans les départements de Pointe-Noire (Ngoyo) et du Kouilou (Nzassi), dix-huit dans la Bouenza (Madingou et Mabombo), seize dans les Plateaux (Djambala et Mbon), vingt et un dans la Cuvette (Boundji) et Cuvette-Ouest (Okoyo). Interrogé sur les critères de sélection de ces différentes localités, le chef de ce projet, Geoffroi Ngangoué Dzon, a souligné que ces potentielles bénéficiaires n'ont pas été prises en

compte, lors du précédent projet de même nature, qui avait été financé par un partenaire indien. « On a également pris en

compte le critère démographique et celui de la disponibilité des installations électriques dans les secteurs ciblés. Car, notre

projet consiste à étendre le réseau de l'électricité. C'est pour dire, qu'il faut qu'il ait déjà un réseau existant quelque part », a-t-il souligné, à l'issue de la session inaugurale du comité de pilotage dudit projet, présidée le 17 mars, par le directeur de cabinet du ministre de l'Énergie et de l'hydraulique, George Roger Adzama. Pour la bonne exécution du projet, les membres de ce comité de pilotage souhaitent que le gouvernement apporte sa contrepartie dans les meilleurs délais. Opérationnel depuis 2014, ce projet permettra d'améliorer les conditions de vie de 120.000 habitants.



Les membres du comité de pilotage

Lopelle Mboussa Gassia

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI
au VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUES

L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

PROTECTION DE L'ENFANCE

L'ONG Triangle préconise en 2016 des activités socio-éducatives pour les mineurs incarcérés

Depuis décembre 2015, la française Corine Chafedeau est remplacée par Sarah Lorrillard, au poste de Chef de Projet Protection à l'ONG Triangle Génération Humanitaire, une organisation française de solidarité internationale, installée au Congo depuis 2011. Pour l'an 2016, l'agenda de cette organisation prévoit des activités socio-éducatives avec les mineurs incarcérés à la maison d'arrêt de Brazzaville. C'est ce qui a constitué l'essentiel de l'interview qu'elle a bien voulu accordée aux Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Depuis quelle date avez-vous pris vos fonctions ?

Sarah Lorrillard (SL) : Je suis arrivée en République du Congo le 11 novembre 2015 et j'ai pris mes fonctions de chef de projet Protection de l'Enfance pour Triangle Génération Humanitaire, trois semaines après, soit le 4 décembre 2015.

LDB : Qu'allez-vous apporter comme initiatives nouvelles dans le cadre du projet ?

SL : Je crois qu'on ne peut pas parler réellement d'initiatives nouvelles dans le cadre du projet, mais plutôt une évolution des activités. En effet, le projet est en cours en République du Congo depuis presque deux ans et demi maintenant. Il y a eu la phase de démarrage, le lancement des activités

proprement dites et nous sommes maintenant dans le suivi de la mise en œuvre des activités. Nous pouvons à présent, grâce à l'expertise qu'ont acquis les travailleurs sociaux dans la mise en œuvre des actions, et l'implantation du projet dans le paysage congolais, apporter quelques nouveautés à celle-ci. Nous pouvons citer comme nouveauté le partenariat avec un collectif de Graphiste pour des outils de sensibilisation et des ateliers avec les mineurs, le partenariat avec une compagnie de théâtre pour des activités de sensibilisation à la protection de l'enfance, la participation d'un professeur de sport bénévole pour proposer des activités aux mineurs.

Il me semble important de souligner le bon accueil et la confiance que m'a accordé le Reiper (Réseau des intervenants sur le phénomène de l'enfance en rupture), partenaire de Triangle Génération Humanitaire, dans la mise en œuvre du projet. Les changements de personnel ne sont pas toujours évidents, et ils ont su voir le côté positif de mon arrivée au Congo, un regard neuf sur le projet et un dynamisme différent. De plus mon prédécesseur a pris le temps de me présenter le projet et les acteurs dans le projet. La transition a été faite en douceur.

LDB : Quel est le contenu du nouvel agenda en cours d'exécution ?



Deux jeunes participants aux activités socio-éducatives au sein du Reiper, jouant au Basket Ball (adiac)

SL : Pour cette 3^e année de projet, les activités suivent leur cours. Les principales sont : -l'antenne mobile : un minibus circule dans les rues de Brazzaville pour aller à la rencontre des enfants en situation de rue, quatre jours par semaine, de jour et de nuit. -Des activités socio-éducatives avec les mineurs incarcérés à la Maison d'arrêt de Brazzaville. Des activités de graphisme avec les mineurs vont commencer

au 2^e trimestre 2016. -Un dispositif de famille d'accueil est mis en place à Brazzaville et à Pointe-Noire. Toutes les familles intéressées pour devenir famille d'accueil peuvent se rapprocher du siège du Reiper basé derrière la Maison d'arrêt. -des enfants en risque de rupture scolaire sont inscrits à l'école où ils reçoivent des cours de soutien et une formation professionnelle pour les plus âgés. -Des formations et des sensibilisations dans le domaine de la protection de l'enfance sont dispensées aux différents acteurs travaillant de près ou de loin avec les enfants. -Un appui aux structures membres du Reiper, en terme de renforcement de capacité, d'appui en matériel ou autres. Prochainement des sensibilisations via des pièces de Théâtre seront programmées.

LDB : Quelles sont les difficultés que rencontre le projet en ce moment ?

SL : Le projet ne rencontre pas de difficultés particulières pour le moment. Les activités avancent et les résultats sont positifs. Toutefois nous sommes encore à la recherche de famille d'accueil afin d'obtenir une liste de réserve permettant d'accueillir

à court et moyen terme des enfants en difficulté. Je lance donc un appel à toutes les familles qui seraient intéressées de venir se présenter au siège du Reiper.

LDB : Votre appréciation globale du projet ?

SL : Je suis heureuse d'être cheffe de ce projet qui lutte pour « le renforcement des capacités des acteurs locaux en faveur de la protection de l'enfance », et remercie nos bailleurs de fonds, l'Union Européenne, l'Ambassade de France au Congo et la Fondation d'entreprise Air France, avec qui nous entretenons de très bonnes relations. Nos actions ont un réel impact pour les enfants en République du Congo, et surtout à Brazzaville. Nous sommes fiers de cela et chaque jour nous travaillons avec plus de volonté pour essayer d'améliorer leur situation, de leur apporter un soutien. Ce projet est riche d'échanges entre l'expertise de Triangle Génération Humanitaire, en terme de gestion, et celle de la Coordination du Reiper, en terme de connaissance de la situation des enfants dans ce pays.

LDB : Au Congo, que connaissez-vous des infrastructures immobilières d'accueil des enfants de la rue ?

SL : Il existe un certain nombre de structures à Brazzaville, je ne les connais pas toutes, mais au moins celles qui sont membres du Reiper. Il y a un manque important de ressources pour ces centres d'accueil. Ils font ce qu'ils peuvent avec le peu de moyens qu'ils ont. Les besoins sont là, les enfants ont besoin de ces structures, malheureusement elles n'ont pas toujours la possibilité dès les accueillir correctement : il manque de lits, de moustiquaires, de matelas, mais aussi ils ont des difficultés pour vêtir les enfants, les scolariser, les nourrir. Nous faisons ce que nous pouvons dans le cadre du projet qui est le nôtre pour les accompagner. De plus dans un futur proche nous allons doter les structures membres du Reiper de matériel et de kit d'entretien, mais nous ne pouvons pas pallier tous les besoins.

Propos recueillis par Fortuné Ibara

SPECTACLE



Djason Philosophe «The Winner, O Vencedor, El Caliente» et l'orchestre SUPER NKOLO MBOKA en spectacle tous les dimanches à partir de 18h00, à la terrasse bar Night club «Five Stars».

Situé sur la deuxième sortie nord à Talangai en face du viaduc, en allant vers Petit-chose.

CIRCULATION ROUTIÈRE/RN1

Un détachement de la gendarmerie nationale déployé sur le tronçon Yié-Mindouli

Le détachement auquel il est recommandé une présence visible et permanente a pour mission : d'assurer le contrôle de la voie publique sur le tronçon Yié-Mindouli dans le Pool ; effectuer des missions de surveillance générale et de sécurité dans la zone de responsabilité ; assurer la libre circulation des personnes et des biens.

Le commandant en second de la gendarmerie nationale, le colonel Bellarmin Ndongui, a installé récemment ce détachement composé d'une brigade de sécurité routière et des éléments du 1^{er} groupement de gendarmerie mobile. Selon le chef d'état-major de la gendarmerie nationale, l'objectif est de donner à ce tronçon une assise sécuritaire. « *Le chef de l'État est en train de mailler notre territoire en infrastructures routières que nous ne pouvons pas permettre aux inciviques de détruire. Nous ne pouvons pas non plus abandonner les usagers, la population aux risques d'accidents, aux difficultés de secours en cas de panne ou d'une quelconque attaque* », a expliqué le colonel Bellarmin Ndongui.

Le commandant du groupement de sécurité routière, le colonel Rodrigue Mouloungui, est également revenu sur les attributions de ce détachement dont la prise en charge logistique est assurée par le groupe d'anticipation straté-

gique de la force publique. Il



Le commandant en second de la gendarmerie nationale et son équipe sur la route nationale n°1

a aussi détaillé les actes inciviques observés sur cette route nouvellement inaugurée par le président de la République. « *Ce dernier temps nous avons constaté des comportements déviants des gens qui ont tendance à abandon-*

ner et réparer des véhicules, à déverser des vidanges sur la route. Nous observons aussi que les usagers de la route ont des comportements très dangereux : des gens

conduisent en état d'ivresse, ce qui est un danger. Vous devez également savoir que la délinquance que nous avons constatée entre Kinkala-Mindouli, a tendance à se déporter sur le tronçon Yié-Mindouli », a alerté le

commandant du groupement de sécurité routière.

En effet, sur la route Kinkala-Mindouli, dans le Pool, voire Loutété (département de la Bouenza), des cas de

éléments de la force publique. C'est en fait pour lutter, entre autres, contre ces actes de banditisme que le commandement de la gendarmerie nationale a mis en place cette équipe d'intervention afin d'assurer la libre circulation entre Yié (district d'Ignié) et Mindouli.

Expliquant le dispositif mis en place, le colonel Rodrigue Mouloungui a indiqué qu'il y en aura deux dont un mobile et l'autre statique. « *Le dispositif mobile est constitué par la brigade de sécurité routière qui va partir de Yié jusqu'à Mayama. Elle sera appuyée par un groupe d'intervention du 1er groupement de gendarmerie mobile. Donc à partir de Mayama, il y aura un groupe d'intervention qui sera en communication avec les éléments de la brigade de sécurité routière qui partiront de Yié jusqu'à Mayama et Mindouli* », a-t-il déclaré, rappelant qu'en cas de difficulté d'information ou de renseignement, la population contactera le commandant de compagnie d'Ignié qui ensuite appellera les éléments se trouvant sur le terrain.

Parfait Wilfried Douniama

MIGRANTS

Nouvelles vagues de débarquements sur les côtes italiennes

Parmi les 270 migrants ayant posé pieds à Lampedusa jeudi, il y avait des Congolais.

Alors que les 28 pays membres de l'Union européenne étaient occupés à Bruxelles à aboutir à un accord avec la Turquie sur la manière de freiner les flux migratoires, les arrivées en Italie se poursuivaient. Jeudi, 270 personnes ont débarqué au petit port sicilien de Lampedusa : des hommes, des femmes et des enfants originaires d'Afrique subsaharienne. Si l'attention est accaparée, ces jours-ci, par la situation dramatique de la Syrie qui, en six ans de guerre, a vu fuir des millions de ses citoyens pour tenter de gagner l'Europe par la Turquie, la Grèce ou l'Italie, les autres désespérés du monde n'en continuent pas moins, eux aussi, de frapper avec insistance aux portes de l'Europe.

C'est ainsi que les migrants de jeudi comprenant des Maliens, des Nigériens, des Guinéens et même une famille entière d'Erythréens, mais aussi des ressortissants d'Afrique centrale, du

Congo et du Cameroun en particulier. Situation dramatique que celle de ces migrants qui ont gagné la Libye par on ne sait quel moyen ; y ont laissé une importante somme d'argent aux mains de passeurs et/ou de trafiquants ; affronté la Mer Méditerranéenne à bord d'embarcations ne les protégeant pas du froid. Puis une arrivée, en catastrophe, à Lampedusa dans le grand froid du matin d'un hiver qui ne se résout pas à faire place au printemps.

Arrivée atténuée par une anecdote que racontent les services de l'ordre italiens et qui a arraché le sourire aux sauveteurs et aux habitants ébahis. Un des migrants a débarqué en effet en arborant le maillot bleu et blanc de la Lazio Rome, l'autre grande équipe de la capitale. Ce que voyant, un des volontaires présent s'est élancé vers lui et l'a embrassé en signe de grande camaraderie entre supporters d'une même équipe ! Les ama-

teurs de symbole retiendront toutefois que le soir même, à Rome, la Lazio était « massacrée » par le Sparta Prague (0-3), en 8^e retour de l'Europa League : éliminée. Plus aucune italienne dans cette compétition !

Mais les flux migratoires, y compris par la Méditerranée, se poursuivent. Le même jour, jeudi, les garde-côtes et les forces spéciales de la marine libyenne annoncent avoir secouru au large de la Libye 187 migrants et découvert quatre corps après un incendie sur une de leurs embarcations. « 43 personnes souffrant de brûlures ont été immédiatement transportées à l'hôpital de Zawia », une ville à 45 km à l'ouest de Tripoli, a indiqué un officier libyen. Les morts, selon lui, seraient des Sud-Africains, la vague ayant concerné essentiellement des originaires d'Afrique (Soudanais, Marocains, Sud-Africains, Nigériens, Algériens, Tunisiens et de nombreux Égyptiens). Une enquête a été ouverte pour connaître l'origine de l'incendie.

Lucien Mpama

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Le Congo se félicite de l'excellence de sa coopération avec l'OIF

L'espace francophone a célébré le 20 mars, la 46^e Journée internationale de la Francophonie sous le thème : « Dis-moi dix mots... en langue française ».

Dans une dépêche parvenue à notre rédaction, le gouvernement congolais a saisi cette occasion, pour renouveler son attachement à la Francophonie et à ses idéaux qui sont la bonne gouvernance et l'Etat de droit. Il s'est également félicité de l'excellence de la coopération qui existe entre le Congo et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

« *Au moment où la communauté francophone commémore cette 46^e Journée internationale, il se tient en République du Congo, l'élection présidentielle qui marque l'évolution du processus démocratique dans notre pays* », précise la dépêche.

En effet, au-delà de sa dimension culturelle, l'OIF a fait de la gouvernance politique l'un de ses axes de prédilection, a indiqué le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la coopération, Cyprien Sylvestre Mamina. Selon lui, cette institution ne ménage aucun effort pour accompagner les pays de l'espace francophone dans l'organisation des élections. « *Le gouvernement de la République du Congo se réjouit à cet égard, de la décision de la secrétaire générale de l'OIF, Michaëlle Jean, de dépêcher à Brazzaville, un envoyé spécial en la personne de Michel Kafanda, ancien président de la transition au Burkina Faso, en vue de promouvoir un climat politique apaisé dans la perspective de l'élection présidentielle* », a-t-il souligné.

Notons que dans son message rendu public à l'occasion de cette journée, la secrétaire générale de l'OIF a condamné les attentats terroristes perpétrés au nom d'une « idéologie de la haine ». Michaëlle Jean a, par ailleurs, appelé l'ensemble des 80 Etats membres à faire preuve de solidarité avec les pays touchés par ces actes qu'elle qualifie de barbarie. Elle a, enfin, exhorté tous les pays de l'espace francophone à faire du français une langue de résistance. Ceci en redonnant tout leur sens et tout leur pouvoir aux mots qui relient et unissent les Etats.

P.W.D.

LE VOTE EN IMAGES



Le bureau de vote du Lycée Thomas Sankara le 20 mars



Mobilisation des électeurs au CEG Ngamaba de Mfilou



Une électorice dans un bureau de vote à Bacongo



Le ministre Raymand Zéphirin Mboulou s'adressant aux représentants des candidats



L'ancien ministre Claude Ernest Ndalla



Le maire de Makélékélé au sortir du bureau de vote



Les observateurs



Les observateurs face aux représentants de candidats



La presse face aux représentants des candidats



Les électeurs à l'ouverture des bureaux de vote



Les électeurs devant un bureau de vote à Diata



Les électeurs devant les listes électorales



La ville morte a été respectée

RELANCE DE L'ÉCONOMIE

Le Groupement des peuples autochtones Aka de Balé Loko multiplie des activités génératrices de revenus

Face à la crise, l'association dénommée le Groupement des peuples autochtones Aka de la commune de Balé Loko, dans la Lobaye, mène des activités génératrices de revenu afin de s'autoprendre en charge. Le coordonateur de cette plateforme fait le point de leurs activités.

C'est dans le cadre d'initier les peuples autochtones à mener

des activités génératrices de revenu pour s'autoprendre en charge. Pasteur Poutou Jean Pierre, coordonnateur de ce groupement, a indiqué les types d'activités que mènent ces peuples autochtones, « l'agriculture, l'élevage, la pisciculture, l'éducation et l'alphabétisation formelle sont les activités que mènent ce groupement ».

Il a précisé le but de la création de ce groupement. « Dans un premier temps, nous avons créé ce groupement par rapport aux besoins des peuples autochtones, rejetés par les Bantous. C'est également dans le cadre d'initier ces peuples autochtones d'être capable de créer des activités génératrices de revenu », a indiqué le

Pasteur Poutou Jean Pierre. Il a, par ailleurs, souligné le non-respect des droits des peuples autochtones. « Ces peuples sont considérés comme des esclaves par les autres peuples de ladite localité qui les utilisent en travaillant pour gagner des petites sommes d'argent. Des programmes de sensibilisa-

tion auprès de la population de Balé Loko est envisagé afin de faire savoir à la population de cette localité les droits des peuples autochtones », a-t-il dit.

Le Groupement des peuples autochtones Aka a été créé en 2009 et basé dans la préfecture de la Lobaye précisément dans la commune de Balé Loko.

SANTÉ PUBLIQUE

L'épidémie de méningite inquiète à Kabo

Le ministre de la Santé publique et de la Population a déclaré, le 16 mars, la commune de Kabo « zone en épidémie de méningite ».

Marguerite Samba Maliavo demande à toute personne présentant les signes de la méningite de ne pas hésiter à se présenter au dispensaire le plus proche. Il s'agit notamment des préfectures de l'Ouham, de l'Ouham-Pénié, de la Nana-Gribizi, de la Nana-Mambéré et de la Ouaka. D'après la ministre de la Santé, 90 cas de méningite dont 24 décès ont été enregistrés dans la préfecture de l'Ouham entre janvier et mars 2016.

« Pour la période de 29 février et 13 mars 2016, la seule commune de Kabo a notifié 10 cas de méningite dépassant le seuil épidémique. Les échantillons testés par l'Institut Pasteur de Bangui ont confirmé la présence du germe responsable d'épidémie saisonnière de méningite. Au vu de ce résultat, le ministère de la Santé déclare la commune de Kabo en épidémie de méningite », a-t-elle soutenu. La méningite se caractérise par la survenue brutale de fièvre, avec raideur de la nuque pouvant entraîner la mort.

La section de Médecins sans frontières (MSF) conduira une mission d'investigation à Kabo afin de cerner l'étendue de l'épidémie et envisager la vaccination. « D'ores et déjà, il sera procédé au renforcement de la surveillance et de la prise en charge médicale des cas, aussi bien dans les structures de santé qu'au niveau communautaire, à la sensibilisation de la population pour une notification à base communautaire et à la collecte d'informations complémentaires en vue de décisions appropriées pour minimiser la létalité liée à cette maladie », a expliqué la ministre de la Santé. Une autre épidémie du nom de variole de singe (Mokey poc) a été déclarée dans le Mbomou en fin 2015 avant d'être maîtrisée en janvier 2016.

ACTIONS HUMANITAIRES

Un don japonais à la Croix-Rouge pour la sécurité alimentaire

Le gouvernement japonais a octroyé, le 18 mars, quelque 144 millions de F CFA pour soutenir les opérations de sécurité alimentaire de la Croix-Rouge centrafricaine (CRCA) dans cinq régions les plus affectées par la crise.

Cette opération s'étendra sur les neuf prochains mois et cible 10 000 personnes avec un accent sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, après plus de deux ans de violence qui ont fait plus d'un million de personnes sans abri, détruisant leurs moyens de subsistance. Selon la Croix-Rouge, la destruction de greniers et champs a contribué à la flambée des prix des denrées alimentaires. « Ceci a augmenté la vulnérabilité des personnes déplacées et des familles d'accueil, dont la plupart ne peut plus se permettre plus d'un repas par jour », a fait observer Jean Moïse Modessi Waguédo, directeur de la Gestion des catastrophes et de la coordination des urgences à la CRCA.

Antoine Mbaogo, président national de la Croix-Rouge centrafricaine a salué ce soutien qui, pour lui, « contribuera grandement à atténuer les souffrances de nombreuses personnes vulnérables ». En 2015, le gouvernement japonais a fourni une ambulance neuve et équipée à la Croix-Rouge centrafricaine, avec laquelle elle continue de porter assistance aux personnes affectées. Selon la FAO et le PAM, plus de 2,5 millions des Centrafricains sont touchés par l'insécurité alimentaire.

LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA

Le CDV reprend la lutte avec des associations à Nola

Le centre de dépistage volontaire (CDV) de la ville de Nola a réuni des associations de lutte contre le VIH-sida, le paludisme et la tuberculose, afin de reprendre leurs activités de sensibilisation pour réduire le taux de prévalence de ces pandémies.

Le Récapev, le Réseau de la jeunesse centrafricaine de lutte contre le VIH et la tuberculose (Récajels), le groupe de soutien PTPE, sont les différentes associations qui œuvrent pour la lutte contre le VIH-sida, le paludisme et la tuberculose, en menant la sensibilisation auprès de la population.

Ambroise Kho, chef du CDV de Nola, a relevé que son service a déjà dépisté au total 303 per-

sonnes grâce à l'appui de ces associations de lutte contre le

« Récapev sensibilise la population perdue de vue, à savoir les jeunes. Depuis la crise, nous avons enregistré plusieurs difficultés à l'exemple du manque de moyens logistiques et financiers pour la réalisation de nos programmes de sensibilisation sur le terrain »

VIH-sida. Les résultats révèlent que « 26 cas sont séropositifs parmi lesquels 3 femmes ».

Pour Ngaro, vice président du

Récapev, des difficultés ne permettent pas la sensibilisation des jeunes qui sont leurs cibles, « Récapev sensibilise la population perdue de vue, à savoir les jeunes. Depuis la crise, nous avons enregistré plusieurs difficultés à l'exemple du manque de moyens logistiques et financiers pour la réalisation de nos programmes de sensibilisation sur le terrain », s'est-t-il plaint. L'épidémie du sida reste un problème de santé publique avec un taux de prévalence de 4,9% parmi la population générale. Mais la crise a ralenti la lutte contre ces pandémies.

BANGUI

Le président Touadera à Obo pour s'imprégner de la lutte contre la LRA

Faustin Archange Touadera, nouvellement élu président de la RCA, a effectué le 18 mars une visite dans la ville d'Obo (environ 1200 km à l'est de Bangui) afin de s'enquérir de la lutte contre l'Armée de résistance du seigneur (LRA) de Joseph Kony.

D'après Ricardo Dimanche, correspondant du RJDH dans la localité, Faustin Archange Touadera s'est entretenu lors de sa visite avec les Forces armées centrafricaines, les forces de la Minusca, l'armée ougandaise et les conseillers militaires améri-

cains sur les difficultés et les défis à relever pour la lutte contre de la LRA après son investiture.

Après son entretien avec les forces nationales et internationales, le nouveau président a expliqué à la population qu'il y a d'autres forces négatives que la LRA installées dans la brousse. D'après le président Touadera, « la LRA étend ses rayons d'action; donc, il faudrait suffisamment d'hommes pour couvrir l'ensemble des territoires dans lesquelles elle opère ». Selon les informations du RJDH, la population n'a pas eu l'occasion de

présenter ses vœux relatifs au déguerpissement de la LRA en Centrafrique.

La LRA sévit en Centrafrique depuis 2008. Au total, 217 personnes ont été enlevées depuis le 1er janvier 2016 par la LRA dans l'est du pays, selon Invisible Children et « The Resolve LRA Crisis Initiative », dans leur rapport paru début mars. Ils notent 54 sont des enfants et 42 sont toujours en captivité ou portés disparus. Après la visite d'Obo, le président centrafricain s'est rendu à Birao.

Droits humains: deux présumées sorcières tuées à Batangafo

Une femme, accusée de meurtre de plusieurs personnes, a été froidement abattue et une autre accusée de même fait a été enterrée vivant par des miliciens Anti-Balaka. Les faits se sont produits, depuis le 14 mars, au quartier Bozoro à Batangafo (nord-ouest). Ces femmes sont accusées d'être à l'origine du décès de plusieurs personnes dans la localité. Selon une source locale contactée par le RJDH depuis la ville de Ba-

tangafo, la femme a été enterrée vivant samedi 12 mars et est accusée d'être à l'origine "des morts enregistrés dans la ville en 2015". Selon nos sources, l'autre présumée sorcière aurait confirmé les cas des meurtres qu'elle serait à l'origine avant d'être tuée par des Anti-Balaka.

Selon les informations du RJDH, trois miliciens Anti-Balaka qui sont à l'origine de la mort de ces présumées sorcières auraient été

arrêtés par la Minusca et transférés à Bangui afin de répondre de leurs actes devant la justice. Contacté par le RJDH, le bureau de la Minusca de Bangui n'a pas été disponible pour se prononcer sur ce dossier. Ce sont les premiers cas de décès liés aux accusations de sorcellerie dans la ville de Batangafo cette année.

Réseau des journalistes centrafricains pour les droits de l'homme

AFRIQUE DU SUD

L'Ina remet à Nathi Mthethwa les derniers enregistrements sonores du procès de Nelson Mandela

Le président de l'Institut national de l'audiovisuel (Ina) Laurent Valet, et l'ambassadrice de France en Afrique du Sud, Elisabeth Barbier, ont remis officiellement au ministre des Arts et de la culture d'Afrique du Sud Nathi Mthethwa, les derniers enregistrements sonores du procès de Nelson Mandela et des leaders de l'African National Congress (ANC), dénommé «procès de Rivonia», qui ont été restaurés et numérisés en France

La cérémonie de remise des enregistrements numérisés s'est déroulée dans la salle de la Cour suprême de Pretoria, là même où a eu lieu le procès de Rivonia, en présence de Denis Goldberg, Ahmed Kathrada et Andrew Mlangeni, trois anciens compères de prison de Nelson Mandela. Pour Laurent Valet, « ces enregistrements représentent un moment fondateur de l'histoire de ce pays mais, au-delà, un moment fondateur de la lutte des droits de l'Homme dans le monde ». « La France est heureuse de contribuer ainsi à la préservation de ce patrimoine sud africain et universel exceptionnel. Cette coopération va se poursuivre grâce à la signature d'un

accord pour la restauration et la numérisation des archives des autres procès de

« La France est heureuse de contribuer ainsi à la préservation de ce patrimoine sud africain et universel exceptionnel. Cette coopération va se poursuivre grâce à la signature d'un accord pour la restauration et la numérisation des archives des autres procès de l'apartheid »

l'apartheid », a-t-il ajouté. Ce sont 230 heures de programmes audio, un témoignage unique de l'histoire de

l'Afrique du Sud et de la lutte pour la dignité humaine.

Le procès Rivonia Le 11 juillet 1963 à Pretoria, débute un procès où Nelson Mandela, qui a été arrêté le 5 août 1961, est accusé d'avoir organisé la grève des 29, 30 et 31 mai 1961. Il est condamné à 5 années de travaux forcés, avant d'être condamné à la prison à perpétuité lors d'un nouveau procès à Rivonia, avec 7 autres de ses compagnons de lutte : Walter Sisulu, Govan Mbeki, Raymond Mhlaba, Elias Motsoaledi, Andrew Mlangeni, Ahmed Mohamed (Katy) Kathrada, Dennis Goldberg.

Pour la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, « ce procès a été un tournant dans la lutte pour la liberté contre le régime d'apartheid en Afrique du Sud. C'était un moment déterminant dans la lutte mondiale pour les droits humains et la dignité humaine ».

Noël Ndong

ZIMBABWE

Le gouvernement veut indemniser les fermiers blancs

D'après le gouvernement du Zimbabwe, il s'agit des fermiers blancs, dont les terres avaient été confisquées et redistribuées à la majorité noire lors de la réforme agraire débutée en 2000.

Le ministre n'a pas précisé quand les fermiers seraient dédommagés, mais a souligné que les compensations seraient différentes selon les fermes. « Sur les 6.000 fermes qui ont été saisies par le gouvernement,

a indiqué Chinamasa, sans donner des détails sur le mécanisme de financement qui sera utilisé. La réforme agraire débutée en 2000, est considérée par certains observateurs comme une des principales causes de la

« je veux régler tous les problèmes et les disputes autour de la résolution de la question des terres »

seules 1.500 ont été évaluées pour l'heure», a indiqué le ministre Patrick Chinamasa. « Une fois les chiffres obtenus, nous pourrions étudier les modalités des compensations », a-t-il ajouté. Pour Harare, il est aujourd'hui judicieux de procéder à une réparation. « Cette compensation est inscrite dans notre Constitution et de ce que je sais, c'est une obligation constitutionnelle »,

crise économique qui frappe en ce moment le pays. En effet, plusieurs milliers de fermiers blancs avaient été expropriés de leurs terres et luttent depuis des années pour obtenir un dédommagement. Cette proposition du gouvernement intervient au moment où le FMI demande au Zimbabwe d'agir rapidement pour sauver son économie. La constitution zimbabwéenne prévoit que c'est l'ancienne puissance

coloniale, le Royaume-Uni, qui devrait payer les compensations pour les terres saisies par le gouvernement. Mais néanmoins, « je veux régler tous les problèmes et les disputes autour de la résolution de la question des terres », a confié le même ministre des Finances.

La réforme agraire a été conduite au Zimbabwe, selon Harare, pour contrebalancer les injustices du passé colonial, « où les Blancs s'étaient octroyés les meilleures terres, au détriment de la majorité noire ». Mais pour beaucoup d'observateurs critiques de cette réforme, la redistribution dans les années 2000 a surtout profité aux élites proches du pouvoir. Les fermiers noirs ordinaires qui ont reçu des terres manquaient, selon eux, de moyens et qualifications pour pouvoir les faire fructifier. Le pays était pourtant considéré comme le grenier de l'Afrique australe. La crise alimentaire actuelle dans cette partie du continent serait due à cette réforme.

F.K.

AFRICAN BLOGGER AWARDS

L'édition 2016 ouverte aux trois nouvelles catégories sociales

Selon un communiqué de l'African blogger Awards, l'initiative de créer trois catégories de African blogger Awards, est prise en partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates. Il s'agit de : l'autonomisation des femmes et des filles, la santé publique et les questions sociales, et la citoyenneté active.

Ces nouvelles catégories visent à mettre sous le feu des projecteurs des blogueurs, vidéastes, détenteurs de comptes Facebook, Twitter et Instagram passionnés par l'autonomisation des femmes et des filles, la santé publique et les problèmes sociaux.

Les inscriptions pour le compte du troisième concours annuel des African Blogger Awards sont ouvertes, jusqu'au 19 avril prochain.

« Ces personnalités influentes racontent des histoires, tout comme les journalistes, et ont souvent accès à des événements non relayés par les médias traditionnels, car ces derniers sont limités par des contraintes géographiques ou un manque de personnel », précise Murray Legg, cofondateur des African Blogger Awards.

« Ils peuvent partager des informations concernant des problèmes critiques avec le public qu'ils se sont constitué. Les trois nouvelles catégories reconnaissent l'importance de leur travail », a-t-il ajouté.

En rappel, la Fondation Gates est la plus grande organisation philanthropique financée de manière privée au monde, et est engagée dans la lutte contre les inégalités sociales dans le monde. Pour son directeur Afrique, Dr Ayo Ajayi, son institution reconnaît l'influence et le rôle important que ces acteurs jouent dans la mise en lumière des succès du développement africain et des défis qu'il reste à surmonter. « Nous sommes impatients de nous impliquer plus qu'avant auprès de ces blogueurs et de ces personnalités de l'espace numérique à l'avenir », a-t-il dit.

Fiacre Kombo

IN MEMORIAM

12 mars 2015 - 12 mars 2016

Voici déjà un an qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui, sa fille Jeanne Kombo née Mpassi Ndalla, agent OCI évoluant au Service Informatique de la Direction Générale du Budget.



En ce jour de triste anniversaire, Marcel Kombo et les enfants prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle. Nous tenons aussi à exprimer, une fois de plus, notre reconnaissance et nos sincères remerciements à tous les proches, parents, amis et connaissances pour leur assistance et soutien multiformes. Maman Jeanne, chaque jour qui passe sans toi, constitue pour nous une épreuve. Que Dieu le Père miséricordieux te fasse grâce et qu'il t'accorde paix et repos éternel.

À VENDRE

Voiture de marque
Toyota Yarhis (gasoil)
en bon état.

Prix : 4 millions FCfa

Contact : 06 666 70 65

CÔTE D'IVOIRE

Simone Gbagbo de nouveau devant la barre le 25 avril

Condamnée en mars 2015 à 20 ans de prison, notamment pour « attentat contre l'autorité de l'Etat », Simone Gbagbo sera jugée le 25 avril prochain pour « crime contre l'humanité » devant la Cour d'assises d'Abidjan, a annoncé ce week-end la justice ivoirienne.

L'instruction dans le cadre de ce dossier s'est achevée en janvier dernier, après la décision de la chambre d'accusation de renvoyer l'ex-première dame aux assises pour juge-



L'ex- Première dame Simone Gbagbo

ment. « Le pourvoi (en cassation) introduit par sa défense a été rejeté le 17 mars par la Cour suprême. Les assises vont donc se tenir le 25 avril », a indiqué Me Dirabou, un mentor du barreau d'Abidjan. En effet, cette décision de la chambre d'accusation avait été attaquée par les avocats de madame Gbagbo qui s'étaient alors pourvus en cassation. L'épouse de l'ancien président Laurent Gbagbo - actuel-

lement jugé à la Haye à la Cour pénale internationale (CPI) -, a été condamnée en mars 2015 à 20 ans de prison, notamment pour « attentat contre l'autorité de l'Etat », lors de la crise postélectorale 2010-2011.

La CPI soupçonne également madame Gbagbo d'avoir joué un rôle majeur dans ces événements. La Côte d'Ivoire a rejeté plusieurs demandes de transfèrement à La Haye, affirmant être en mesure d'assurer à l'ex-Première dame une justice exemplaire sur le sol ivoirien.

« Les infractions pour lesquelles elle est poursuivie à Abidjan sont les mêmes que celles de la CPI. Or, le principe de la CPI est ceci: ou vous jugez la personne ou vous nous la remettez », a expliqué le magistrat ivoirien. Le président Alassane Ouattara a été plus clair début février, lors qu'il a déclaré qu'il « n'enverrait plus d'Ivoiriens » à la CPI, indiquant que son pays avait désormais une « justice opérationnelle ».

La crise post-électorale est née à la suite d'une présidentielle controversée en novembre 2010, opposant au second tour Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara. Les violences avaient fait plus de 3.000 morts en cinq mois. Malgré que les deux camps se sont rendus coupables des crimes graves pendant cette crise, aucun responsable du camp de l'actuel président n'a à ce jour été inquiété.

Fiacre Kombo

La production cotonnière pourrait baisser en 2016



Une partie de récolte du coton

Les acteurs de la filière coton en Côte d'Ivoire anticipent, en 2016, une production « en-deçà de la performance » de la campagne 2014-2015. Une baisse qui pourrait s'expliquer par de nombreux facteurs, en l'occurrence une pluviométrie capricieuse.

S'exprimant en marge de "l'Atelier de restitution des résultats de l'analyse des données collectées et adoption d'un schéma de restructuration des OPA de la filière coton", initié par Intercofon, le Directeur général adjoint du Conseil coton-anacarde chargé de la filière coton, le Dr Adama Coulibaly, s'est voulu pragmatique. « Nous avons atteint la barre de 450 000 tonnes pour la campagne 2014-2015. La pluie n'est pas arrivée à

temps et ça s'est prolongé au-delà de la période, donc c'est un souci. Nous avons aussi en interne quelques petits dysfonctionnements qui ont négativement impacté », a-t-il analysé. Des raisons auxquelles s'ajoute, selon le président de la Fédération des producteurs de coton de Côte d'Ivoire (FPC-CI), Largaton Yéou, la défektivité de la semence et des insecticides. « La semence de coton qu'on nous donne n'est pas bonne et le produit d'insecticide que nous prenons pour traiter les insectes n'est pas efficace », s'est-il indigné.

Une baisse qui devrait toutefois être temporaire pour le 3^e producteur de coton graine en Afrique de l'Ouest, après le Burkina Faso et le Mali.

Agence Ecofin



BUROTOP IRIS



Tablette Huawei 3G T1

à seulement

99.000

FCFA ht



Garantie 1 an

- * Ecran : 7"
- * Epaisseur : 8.5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Caméras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0

Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

IN MEMORIAM**19 MARS 1996****19 MARS 2016****Madame Akouala née Makouala Pauline****Un modèle de dignité et d'abnégation****Avec tout notre éternel amour****Famille Akouala****NECROLOGIE**

Siméon Bruno Ntsayouolo, agent des Dépêches de Brazzaville, Siméon Ntsayouolo, les enfants Léonie Mandzala, Agathe Nkoli, Céline Kouakira Madzouele et les enfants Kouakira annoncent aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de la veuve Kouakira née Ngambani Géorgine, survenu, le 14 mars 2016 à Brazzaville.

La veillée mortuaire a lieu au 189 avenue des Trois Martyrs. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Bruno Okokana, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Samuel Mboussa Samas, Patou Patrick Ngassay, Jacqueline Mboussa née Milandou, Alida Milandou, Sidège Milandou, David Fouemina, Olivier Mboussa, Miland Mboussa, Stella Mboussa, Samas Mboussa, Rhode Bantsimba, Finance Okokana, Moïse Ngassay, ont la douleur d'informer les parents, amis et connaissances, du décès de leur belle-mère, mère et grand-mère, Julienne Kilonda, survenu à Brazzaville, la nuit du 9 au 10 mars 2016. La veillée mortuaire se tient à Moukondo (le Bléd), derrière l'église ACK. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Monsieur et Mme Nguié Cyrille, la famille Nguié ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de la veuve Nguié née Ndala Caroline, survenu le 17 Mars 2016 à Brazzaville. La veillée se tient au domicile familial sis au 50 de la rue Bandza à Poto-Poto. La date de l'inhumation est prévue pour le mardi 22 Mars 2016.

**REMERCIEMENTS**

Ngassi Angélique et petit-fils remercient sincèrement tous ceux qui les ont assisté et soutenu à travers des aides multiformes, lors du décès de sa mère, grand-mère "Elouo marie" dit alias "Ngamassa". Décès survenu, le 04/03/2016 à Brazzaville.

Tous nos sincères remerciements



FESTIVAL AIR D'ICI

Leoniss joue la carte de la différence

Au nombre de quelques chanteurs à se produire, le 11 mars, sur la scène d'ouverture de l'événement dont l'affiche était à majorité féminine, le jeune rappeur a préféré privilégier le texte plutôt que d'entraîner l'assistance dans un show festif comme avaient choisi de le faire les autres artistes de la soirée.

Leoniss dit avoir tenu exprès à jouer « des chansons assez conscientes, qui parlent ». L'objectif était, a-t-il soutenu aux Dépêches de Brazzaville, « comme tout le monde faisait le show, on s'est dit que nous devons faire dans la différence ». Sur le champ, il a été décidé de faire autrement, tel qu'il l'a souligné : « Donc, nous avons essayé de retoucher un peu la playlist du show tel que nous l'avions organisé au départ. Nous avons pris quelque chose de conscient parce que nous avons pensé, il faut que les gens en sortant d'ici se disent qu'il y a un mec qui n'a pas fait comme tout le monde. Peu importe qu'ils aient aimé ou pas ». Et Leoniss d'ajouter : « Parce qu'en gros, quand on fait comme tout le monde, on a presque pas d'identité en

quelque sorte. Donc, on a essayé de donner autre chose surtout avec le coup de cœur de mon projet qui est *Lettre à maman* ». Judicieux, le choix de ce titre très personnel de l'artiste, *Lettre à maman* est une adresse posthume à sa mère disparue. Et à Leoniss de souligner encore : « Cette chanson tombait bien car c'est le mois de la femme. Ma mère est décédée quand j'étais très jeune et je ne l'ai pas connue. Lorsque j'ai écrit ce texte, c'était l'occasion de lui parler, de me sentir proche de celle que je n'ai pas vraiment connue. Je ne cherchais pas à écrire une belle chanson ou quoique ce soit de ce genre. Je voulais juste parler à ma mère ». Mais le rappeur est heureux de constater, nous a-t-il confié : « Une fois la chanson écrite, quand les gens l'ont écoutée, elle parle à tout le monde. En tout cas, tous ceux qui l'ont fait le disent. C'est donc pour cela que je tenais à le jouer ce soir car le public qui était là écoutait, je l'ai vu ».

Il nous avait tout de suite affirmé que sa participation à Air D'ici était d'une haute importance à



Leoniss en prestations sur la scène du Festival Air D'ici

ses yeux. « C'était important pour moi de jouer ce soir parce qu'ici il y a un public d'écoute et c'est assez restreint. Du reste, le fait que la soirée était sur invitation, l'assistance était sélectionnée. Et c'était important que ce soit ainsi parce que mes chansons sont à écouter. C'est le fond qui compte ».

Par ailleurs, sa prestation au Centre Wallonie-Bruxelles, nous a confié Leoniss, reste un moment d'exception qu'il perçoit déjà

comme une sorte de show test dans la perspective de présentation de son album. Et Leoniss de nous expliquer : « J'étais enchanté de faire cette soirée ici, d'autant plus que nous espérons y jouer le Concert Bilembo. L'espace est assez restreint, c'est super bien et le public répond. C'était donc important pour moi d'être à cette soirée ». Bilembo, titre éponyme de son album sorti quasiment en fin d'année, en novembre dernier, était le

premier des trois morceaux qu'il avait servi au public à l'ouverture du festival dédié au hip-hop congolais. Le public présent au lancement de la sixième édition d'Air D'ici avait donc là le privilège de figurer parmi les premiers à ce show où Leoniss exécutait en public également *Lettre à Maman* et *Bango nde tembe*. Ce dernier avait été posté en ligne, le 2 novembre, précédant d'une semaine la sortie de *Bilembo*.

Nioni Masela

EGYPTE

Possible découverte de deux chambres cachées derrière les murs du tombeau du pharaon

En tout cas, le ministre égyptien des Antiquités se dit être sûr à 90% de l'existence de deux chambres cachées derrière les murs du tombeau du pharaon Toutankhamon à Louxor.

Le monde entier avait été émerveillé en 1922, lorsque l'archéologue britannique, Howard Carter, avait découvert le tombeau du pharaon Toutankhamon et ses richesses. La

« pas totalement vides, ils contiennent des matériaux organiques et métalliques »

déclaration du ministre pourrait susciter de nouveau la passion du monde égyptologique. Cette quasi-certitude vient alimenter la thèse de l'archéologue britannique, Nicholas Reeves, qui assure qu'il s'agi-

rait de la sépulture de la légendaire reine Néfertiti. Selon le ministre des Antiquités, Mamdouh al-Damati, il s'agirait plutôt de celle d'une autre épouse du pharaon Akhenaton, père de Toutankhamon, voire d'une de ses filles. Les résultats préliminaires d'une étude au radar menée par l'expert japonais Hirokatsu Watanabe montrent qu'il existe des espaces vides derrière deux murs. Lors d'une conférence de presse au Caire, le ministre qui a précisé que des recherches plus poussées seront menées en fin mars dans le tombeau situé dans la vallée des Rois sur la rive du Nil face à Louxor, ajoute que ces espaces ne sont « pas totalement vides, ils contiennent des matériaux organiques et métalliques ».

Fiacre Kombo

VATICAN

Le pape nomme un nouveau nonce apostolique au Congo

Le nouvel ambassadeur du Vatican est un Vénézuélien de 51 ans. Brazzaville sera son premier poste comme titulaire.

Le pape François a nommé samedi son nouveau représentant au Congo, Mgr Francisco Escalante Molina, Vénézuélien, né en 1965. Le nouveau nonce apostolique vient occuper le poste laissé vacant par le Polonais Jan Romeo Pawloski, qui a été nommé à la Curie romaine, au Vatican, après six ans de service à Brazzaville. Mgr Pawloski a été nommé Délégué du pape pour les représentations pontificales, les ambassades du Saint-Siège dans le monde.

Le nouveau nonce était jusqu'ici conseiller de nonciature. Son dernier poste était la Slovénie, pays de l'ex-Yougoslavie faisant frontière avec le nord de l'Italie. Mais si Brazzaville sera son premier poste en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, la ville-capitale

ne sera pas son premier contact avec l'Afrique. Suivant une pratique bien rodée dans la diplomatie vaticane, Mgr Molina a d'abord exercé comme secrétaire ou conseiller dans des nonciatures apostoliques, au Soudan et au Ghana, pour l'Afrique.

Il a également œuvré auprès des nonciatures apostoliques à Malte, au Nicaragua et au Japon. C'est donc un homme d'expérience que le pape envoie pour le représenter à Brazzaville. Il est entré au service diplomatique du Saint-Siège en 1998. Il se confirme que le poste de Brazzaville reste un poste important pour le Saint-Siège : Brazzaville « coiffe » aussi Libreville dans le fonctionnement de la diplomatie vaticane. Certains des nonces apostoliques passés ici ont eu à gérer

des dossiers importants et appelé à de hautes autres fonctions.

Ainsi Mgr Pawloski, le prédécesseur de Mgr Molina, qui a été appelé à d'importantes fonctions au Vatican, a été également celui sous lequel le Vatican avait accueilli le président Denis Sassou-N'Guesso, le 9 décembre 2013. Bien avant, Brazzaville avait vu les talents de fin diplomate d'un autre nonce célèbre, Mgr Beniamino Stella, aujourd'hui cardinal chargé du ministère du clergé, au Vatican, après avoir dirigé pendant de longues années l'académie qui forme les futurs diplomates du Vatican. C'est lui qui a « géré » la période de la transition du Congo vers la démocratie pluraliste, dont la direction du pays avait été confiée temporairement à un évêque catholique, Mgr Ernest Kombo.

Lucien Mpama

COMPRENDRE l'Afrique qui bouge



<http://magazinedelafrique.com>

Également disponible
sur l'App store et l'Android market

<http://www.newafricanmagazine.com/subscribe/>

HUMEUR

Quand rien ne vaut la culture de paix !

D'entrée de jeu, tentons d'imager le concept de paix par l'idée qu'un enfant, un jeune et un adulte d'un certain âge pourront faire respectivement du vocabulaire de paix. « *Je peux aller à l'école, puisque la ville est calme* », « *Je peux voyager d'une localité à une autre sans être inquiet, puisque le pays est en paix* », « *Je peux entreprendre n'importe quelle activité puisqu'il y a de la quiétude* ». Bref, ces propos sont essentiels pour saisir la valeur même de la notion de paix. Donc, la paix est la condition sine qua non de toute ambition humaine, car le contraire s'apparenterait à la bestialité.

Toujours dans ce même registre, on ne tapera pas du tout à côté, en définissant la culture de paix comme un ensemble de valeurs, attitudes, comportements et modes de vie qui rejettent la violence et privilégient le vivre en harmonie avec soi-même, avec les autres et avec l'environnement. Et même certains

économistes, qui n'ont toujours pas voulu prendre en compte la propension ou la dimension « paix » dans l'élaboration de leurs théories et théorèmes pour accéder à un développement rapide, sont obligés de revoir leurs théories car la paix, on le dira jamais assez, est le premier contexte favorisant de toute initiative socio-créative, ce que les chimistes appelleraient par des facteurs catalyseurs. En des termes simples, la paix, c'est le premier facteur qui conduit au bonheur qui est, en définitive, le but de toute société.

La culture de paix, comme l'affirme l'humanité tout entière, est tout d'abord le refus des perturbations sociales, d'agitations sociétales ou de conflits sociaux, car le manque de paix arrête toute initiative économique, éducative, sanitaire, culturelle, sportive, financière, culturelle, musicale même les meetings et carnivals politiques, bref les bonnes initiatives de développement, car un artiste congolais de renommée internationale, Casimir Zao, dans sa célèbre chanson,

« Ancien combattant », n'a cessé de fustiger le comportement de tous ceux qui alimentent des appétits de guerre, de conflits car, dit-il, « la guerre, ce n'est pas bon, ce n'est pas bon » et lorsqu'elle éclate, les conséquences sont regrettables, ainsi ce brave de la chanson congolaise demande à ses compatriotes de semer l'amour, la fraternité et de prôner tous la paix.

À quoi bon de déverser dans l'opinion certains propos violents qui sont des germes idéels de conflits ? Ces propos, lorsqu'ils sont reçus par des citoyens, peuvent créer une certaine psychose dans le mental collectif. Et cela, disent les psychanalystes et les para-psychologues, peut créer un état d'esprit très instable et très agité pouvant conduire à des conséquences bio-physiologiques regrettables. C'est déjà là aussi le revers d'«entretenir» et d'«alimenter» les idées de guerre. Contrairement aux idées de paix qui créent un équilibre mental, celles d'agitation sociale détruisent ou rongent le soma.

La dangérosité de la guerre fait que de nombreux organismes internationaux la condamnent avec la dernière énergie sur toutes ses formes, en l'occurrence l'Organisation mondiale de la santé (OMS), pour qui la violence, contrairement à la paix, détruit l'homme et arrête le développement économique. « *La violence se veut l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou de décès* », indique l'OMS.

Ceci étant, on peut sans le moindre risque de se tromper que la paix fait l'homme, développe et fait avancer le pays contrairement à la guerre qui arrête les ambitions humaines et fait reculer le pays. Alors entre la culture de paix et celle du conflit, laquelle s'avère meilleure ?

Faustin Akono

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
*
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CAVC DE HANDBALL

Le président de Caïman sollicite le soutien du gouvernement aux équipes qualifiées

Ashley Poutance Danh a exprimé cette doléance au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville alors que son club Caïman représentera le pays du 14 au 25 avril à la 32^e édition de la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de Coupe de handball (CAVC) prévue à Hammamet en Tunisie. Caïman sera accompagné en version féminine par Asel.

L'équipe de handball masculin de Brazzaville, Caïman, fera sa première sortie africaine lors de la CAVC. Déterminée à remporter un podium pour cette première aventure continentale, qu'aucun club congolais n'a plus franchi depuis quelques années, l'équipe est en chantier depuis trois mois et envisage d'aller peaufiner sa préparation à Kinshasa. « Nous sommes en chantier depuis trois mois mais nous sommes confrontés à des difficultés financières, parce qu'il fallait faire la traversée de Kinshasa pour se mettre en valeur avec les équipes de l'autre rive. Mais, ce qui est sûr, le niveau de l'équipe est relevé en ce moment précis », s'est assuré Ashley Poutance Danh en se basant



Ashley Poutance Danh

sur les résultats provisoires du tournoi de mise en jambe qui se déroule actuellement à Brazzaville, où son équipe a gagné tous ses matches, en attendant le derby contre Inter pour se hisser au sommet du handball congolais.

Ashley Poutance Danh a, toutefois, rassuré que le déplacement de Kinshasa pour peaufiner le travail commencé à Brazzaville reste nécessaire pour permettre au staff

technique de bien évaluer ses éléments. « Nous devons aller finaliser notre préparation à Kinshasa avant la compétition. Nous sommes en contact permanent avec le président de JSK de Kinshasa et le secrétaire général de la fédération qui nous a réservé même les accueils. Nous attendons le moment opportun », a-t-il martelé.

L'orateur a, aussi, souligné que son équipe participera certes

à sa première campagne africaine mais avec des joueurs expérimentés, recrutés dans les grandes équipes de la place et même de la RDC. Ce groupe sera aussi renforcé par trois joueurs qui évoluent au Maroc. Ce qui permet à Caïman d'avoir une bonne équipe.

Soulignons que cette équipe masculine sera accompagnée en version féminine par Asel, également un club de Brazzaville, ancienne équipe de l'orateur. « C'est un bonheur pour moi de faire cette première sortie africaine de Caïman avec Asel, une équipe qui a été toujours sur le colimateur de ma vie. Asel était toute une vie pour moi, mais c'est peut-être les incompréhensions des hommes qui ont fait que nous ne réalisions pas les projets de cette équipe. Mais, ce qui est sûr, Asel est une équipe que j'estime beaucoup. Voyager avec Asel, c'est encore un bonheur qu'un honneur », a dit Ashley Poutance.

En effet, pour atteindre ses objectifs fixés, notamment occuper l'un des podiums de la compétition en homme que les Congolais n'ont plus franchi depuis quelques années, Ash-

ley Poutance a lancé un cri du cœur au gouvernement congolais de les accompagner dans les préparatifs. « Nous interpellons le gouvernement pour essayer d'accompagner les équipes lorsqu'elles sont en chantier dans les moments pareils. Déjà les présidents des clubs souffrent durant toute l'année, ils ont des compétitions départementales et nationales à gérer, voire la préparation des équipes sans suivi, lorsqu'on arrive dans ces moments cruciaux tel que le championnat africain, nous pensons que l'État devrait nous accompagner de la préparation jusqu'à la phase finale pour nous permettre d'avoir des équipes fortes et prétendre à des résultats efficaces », a-t-il renchéri.

Ashley Poutance Danh a, par ailleurs, salué le soutien indéfectible des membres du comité directeur de son équipe. Il s'agit, entre autres, des présidents Mignon, Akondzo et Magloire ainsi du donateur Brice Lipiti. Il sollicite aux cadres de Mossaka d'emboîter le pas car Caïman tire ses origines de Mossaka.

Charlem Léa Legnoki

RÉFLEXION

Que nous réserve l'avenir ?

Nul, bien sûr, ne saurait le dire avec certitude, mais les indices ne manquent pas qui permettent aujourd'hui de se faire une idée assez juste de ce qui nous attend demain dans le domaine, sensible entre tous, des relations internationales. A commencer par le changement des rapports de force à l'échelle mondiale qui résulte des événements auxquels nous assistons en divers points du globe.

Résumées en quelques phrases, les modifications majeures qui marqueront vraisemblablement l'avenir proche sont les suivantes :

1) Les conflits dits « de basse intensité » vont se multiplier, déstabilisant ainsi des régions entières de la planète. Quels que soient les moyens militaires déployés par les grandes puissances au Levant, en Libye, dans la région du Sahel et ailleurs, la déstabilisation qui frappe de nombreux pays s'étendra inexorablement. Fondée sur un mélange d'idéologie, de radicalisme, de fanatisme religieux, de trafics en tous genres elle ne pourra

être stoppée que si les nations directement concernées s'entendent pour la combattre. On en est évidemment très loin en dépit des apparences.

2) Les puissances qui prétendaient jusqu'à présent être en mesure d'y ramener le calme vont devoir se retirer progressivement des zones de conflit. Il ne faut pas être spécialiste des questions stratégiques pour comprendre que les pays comme la France ne pourront pas longtemps encore intervenir avec leurs troupes sur le terrain en Afrique de l'Ouest comme en Afrique centrale. Ne disposant pas des moyens nécessaires et, surtout, ne pouvant pas compter sur l'appui de leurs partenaires européens qui ne mesurent visiblement pas l'enjeu de la partie qui se joue, ils devront tôt ou tard se retirer des zones de conflit.

3) Parallèlement il est probable, pour ne pas dire certain, qu'une série de guerres froides se développeront dans les différentes régions du monde où les « Grands » se retrouvent face à face. Tel est le cas du Moyen-Orient

où, de façon très évidente les Etats-Unis et la Russie s'affrontent déjà à fleurets mouchetés tout en prétendant agir de concert ; mais c'est tout aussi vrai en Europe de l'Est où la Russie de Vladimir Poutine n'est pas près d'admettre l'extension de l'Alliance atlantique ou en Mer de Chine où l'ex Empire du milieu consolide de jour en jour sa présence au grand dam des Etats-Unis et du Japon.

4) Dans un pareil contexte de compétition entre les « Grands » il va de soi, même si ce n'est pas encore très visible, que l'Afrique subsaharienne deviendra pour chacun d'eux, dans le proche avenir, un enjeu stratégique majeur. Profitant du retrait progressif des anciennes puissances coloniales, la Chine, les Etats-Unis, la Russie mettront tout en œuvre dans les années à venir pour asseoir fortement leur présence sur le continent. Avec deux idées en tête : participer de façon plus active à l'exploitation des immenses ressources naturelles qui s'y trouvent concentrées, prendre une place éminente sur un marché

qui sera demain le plus dynamique du monde étant donné son poids humain croissant.

5) Pour ne parler que de l'Afrique - mais le problème se pose dans des termes identiques pour l'Amérique Latine et pour l'Asie du sud - la grande inconnue de la situation présente concerne la capacité des pays du continent à s'organiser afin de constituer des ensembles économiques et politiques cohérents capables de négocier d'égal à égal avec les puissances extérieures. Comment faire de l'Union Africaine une entité capable de se faire entendre à l'échelle mondiale ? Comment constituer des communautés sous-régionales puissantes ? Telles sont les deux questions auxquelles les dirigeants africains devront rapidement répondre s'ils veulent être entendus et respectés.

Mieux vaut s'en convaincre dès maintenant, les années à venir seront tout sauf calmes et sereines pour la communauté des nations.

Jean-Paul Pigasse